

ORELI : DES OUTILS EFFICACES POUR LUTTER CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

La Corse compte 20 000 ménages en situation de précarité énergétique, soit plus de 15% de la population. Un pourcentage alarmant et une tendance que l'Agence durable d'Urbanisme et d'Energie de la Corse et Collectivité de Corse tentent d'inverser en mettant en place un dispositif innovant afin de venir en aide aux plus touchés.

Un dispositif pilote qui porte déjà ses fruits

« ORELI » a été pensé comme un ensemble d'Outils pour la Rénovation Énergétique du Logement Individuel. Adopté en 2015 par l'Assemblée de Corse, ce dispositif s'inscrit dans le cadre des objectifs de la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie, conduite par l'Agence d'Aménagement durable d'Urbanisme et d'Energie de la Corse. L'enjeu est de définir la méthode la plus pertinente pour mener à bien les projets de rénovation énergétique des maisons individuelles et d'en optimiser la mise en œuvre à grande échelle.

Les bénéficiaires, en situation de précarité énergétique, sont des propriétaires de maison individuelle peu voire pas isolée, datant d'avant 1990 et occupée à titre de résidence principale. Le recrutement des ménages est essentiellement fait par les conseillers ORELI des Plateformes Territoriales de Rénovation Énergétiques de la CAPA, Pays de Balagne et Fium'Orbu Castellu et des Espaces Info Energie. Ces conseillers, repartis sur l'ensemble du territoire, accompagnent les ménages du début jusqu'à la fin des travaux et permettent au quotidien de faire le lien avec divers partenaires et entreprises.

Sur chacun de ces logements, des études très approfondies, entièrement prises en charge, permettront de définir les bouquets de travaux les plus pertinents pour réduire la

consommation énergétique et améliorer le confort de l'habitation, au meilleur coût. Vient ensuite la phase des travaux (sur une durée maximale d'un an) pendant laquelle les particuliers seront toujours solidement accompagnés, aussi bien pour le suivi de leur bonne exécution, que sur le plan du soutien financier aux investissements.

Ce dispositif comprend :

Une étude énergétique complète et



gratuite réalisée par des ingénieurs thermiciens ; -La conception et le chiffrage des bouquets de travaux permettant l'atteinte du niveau Bâtiment Basse Consommation (BBC) rénovation ; des travaux réalisés par des entreprises et artisans agréés RGE (Reconnu Garant de l'Environnement) ; Une aide financière pouvant aller jusqu'à 15.000 euros et cumulable avec les aides nationales et locales existantes (ANAH...) ; Le suivi des travaux et une évaluation des économies réalisées suite à la rénovation énergétique ; Un accompagnement à chaque étape du projet.

Isolation des murs, des combles, remplacement des menuiseries, mise en place d'un chauffage performant... autant d'opérations qui permettent la sortie de la précarité énergétique et la vie dans un logement confortable pour les particuliers. Côté professionnels,

ORELI constitue sans aucun doute un levier évident de soutien à l'activité du secteur BTP ainsi qu'aux artisans : la rénovation énergétique est en effet un relai d'activité pour le secteur insulaire.

La Corse, région très touchée par la précarité énergétique

La Corse est touchée par un important phénomène de vulnérabilité énergétique. En effet elle affiche un taux d'effort énergétique moyen de 9,2 % quand celui du continent est de 4,3 %. À savoir, le nombre de ménages prêts à basculer vers la précarité énergétique avec la part que pèsent les dépenses liées à l'énergie dans leur logement par rapport à leur revenu disponible. Cette part représente donc plus du double en Corse par rapport à la situation des ménages sur le continent.

La précarité énergétique corse est multiple notamment dans sa répartition géographique : elle se trouve sur l'ensemble du territoire, aussi bien dans les zones rurales que dans les zones urbaines. L'essentiel des précaires énergétiques vivent dans des logements anciens (construits il y a plus de 20 ans) : la proportion de logements construits avant 1949 est de 35% chez les ménages précaires énergétiques tandis que la moyenne Corse est à peine supérieure à 20%. L'ancienneté de ces logements induit ainsi de très mauvaises performances énergétiques. Un quart des ménages précaires énergétiques ont un logement de classe énergétique F ou G (logements énergivores), c'est le double de la moyenne Corse. La maison individuelle occupe une place légèrement plus importante que les appartements, c'est le type de logement de 55% des ménages en situation de précarité énergétique.



In casa prutetta ùn ci entre fretu !

Vous êtes propriétaire de votre maison individuelle et souhaitez en améliorer le confort !
Bénéficiez d'une rénovation énergétique globale et performante (BBC) de votre maison !



Projet régional de 200 logements pilotes

jusqu'à
15 000 euros
d'aide



www.aue.corsica

Retrouvez toutes les informations auprès de votre conseiller Espace Info Énergie au :

04 95 72 13 25



Outils pour la Rénovation
Énergétique du Logement Individuel

